

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2011

Présents : ROBERT Jacques, CAMY-DESSUS René, MONIOT Monique, CHATAGNON Daniel, MOUREOU Georgette, CLESSE Thierry, ANDRADE José, FANFELLE Sandrine,

Absentes excusées : DARRAILLANS Isabelle qui a donné procuration à Georgette MOUREOU et Maryse MOUNET qui a donné procuration à Monique MONIOT

Secrétaire : MONIOT Monique

Date de la convocation : 21.03.2011

Date d'affichage : 01.04.2011

ORDRE DU JOUR

Compte Administratif 2010

Le compte administratif 2010 a été examiné en détail par la commission des finances réunie le lundi 28 mars dernier.

Lecture est donnée des principaux chapitres.

Sous la présidence de René CAMY-DESSUS, 1^{er} Adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le compte administratif 2010 qui fait apparaître les résultats suivants :

Excédent section de fonctionnement : 8 705.90 €

Excédent section d'investissement : 8 346.40 €

soit un excédent global 2010 = 17 052.30 €

Affectation du résultat

Le Conseil Municipal décide de reporter, pour le budget 2011, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement les résultats dégagés du compte administratif soit un report global de 17 052.30 €

Questions diverses

Monsieur le Maire informe l'assemblée du décès de Madame Geneviève MOUNET, maman de Maryse, Conseillère Municipale. Les obsèques auront lieu vendredi 1^{er} avril.

Demande alignement propriété de Monsieur MERLEN : suite de la demande d'alignement formulée par Monsieur MERLEN qui souhaite clôturer sa propriété, la DDTM confirmera la réalité des bornages et délivrera l'alignement correspondant. Une réunion s'est tenue sur place le mardi 29 mars 2011.

Demande de certificat parcelle A 569 : ce terrain est desservi par le réseau d'eau et d'électricité et ne pourra pas être desservi par le réseau collectif d'assainissement. L'avis du SPANC (service public d'assainissement non collectif) doit être sollicité.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour la construction d'une maison d'habitation sur cette parcelle dans la mesure où un assainissement individuel sera possible et sous réserve du risque d'éboulement. (un éboulement dans le secteur s'est produit il y a plusieurs années) .

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Monsieur Christian CARRERE-DEBAT qui forme un recours contre le certificat d'urbanisme négatif délivré en décembre 2010 sur la parcelle cadastrée section B 688.

Le Conseil Municipal réaffirme que ce terrain a été inondé en 1997 et 2007.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordonnance de réouverture et de clôture d'instruction du Tribunal Administratif concernant le dossier Association des Riverains de Bellassise c/ Préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Monsieur le Maire indique qu'il envisage de réunir la commission des finances le mercredi 13 Avril pour préparer le budget 2011.

La prochaine réunion du Conseil Municipal devrait avoir lieu le mercredi 27 avril avec à l'ordre du jour le vote du budget 2011.

Des convocations seront adressées.